

**DEMANDE D' ADHESION - ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE -
OPTION N° 1**

2021

R.C

Montant minimum 1,30 Euro <u>jusqu'à 10 ruches</u> et 0,13 Euro <u>par ruche supplémentaire.</u>		
(Si moins de 10 ruches) \longrightarrow	FORFAIT	1,30Euro
(<u>Si plus de 10 ruches</u>) 1,30 pour 10 ruches (le forfait)	1,3	
plus (nombre de ruches au dessus de 10ruches) X 0,13€ =	+	
TOTAUX si + de 10 Ruches		

VOIR CI DESSOUS

Pour l'emplacement (du) ou de vos ruchers.

- L'apiculteur doit assurer la totalité de ses ruches dans une seule option.
Montant à reporter sur votre bulletin d"adhésion.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

TELEPHONE :

NOMBRE de RUCHERS	NOMBRE DE RUCHES	LIEU - DIT	COMMUNE	DEPARTEMENT

Certifiées sincères et exactes les déclarations portées sur la présente.

DATE :	SIGNATURE "Lu et approuvé"
---------------	--------------------------------------